

en Occident pas des experts révisionnistes, l'hostilité de Lénine à l'endroit des gouvernements capitalistes du monde n'était pas tout simplement une réaction aux politiques de l'Occident pendant la guerre civile et à ses interventions en 1918 et 1919. Lénine était un fervent révolutionnaire qui, des dizaines d'années auparavant, avait dévoué sa vie à la cause de la révolution. Pour lui, le monde était divisé en classes, et il rêvait d'assister un jour au renversement du capitalisme, pas seulement en Russie mais dans toutes les nations avancées du monde. Il était persuadé que le prolétariat russe, comme celui d'Allemagne ou de France, se devait de lutter pour la révolution, pas uniquement dans son propre pays, mais dans le monde entier. Une résolution officielle adoptée par les bolcheviks en août 1917, quelques mois avant leur accession au pouvoir et donc bien avant que l'Occident ait témoigné de l'hostilité au régime soviétique, énonçait assez clairement :

Pour renverser la domination impérialiste, il faudra que la classe ouvrière du pays qui parviendra le premier à instituer la dictature du prolétariat et du quasi-prolétariat soutienne par tous les moyens possibles (y compris la force armée) le combat des travailleurs dans les autres pays.¹⁵

À de nombreuses reprises, Lénine a déclaré sans la moindre équivoque que non seulement la Russie soviétique était autorisée à intervenir politiquement et militairement pour venir en aide au prolétariat combattant dans un autre pays, mais qu'elle se *devait* de le faire si cela devait faciliter le renversement d'un régime capitaliste. Lénine ne voyait qu'une seule raison qui aurait pu dispenser son pays de cette sacro-sainte obligation révolutionnaire : si la révolution russe était elle-même faible et instable, elle ne pouvait pas prétendre aider vraiment d'autres nations sans menacer sa propre survie.

Lénine a clairement exposé sa position en 1918 au cours du débat sur le Traité de Brest-Litovsk :

Pour faire triompher la révolution mondiale, il est indispensable que le

¹⁵ KPSS v rezoliutsiakh, Moscou, Gospolitizdat, 1954, 7^e édition, I, pp. 373-374.